

**L'OFFICE DE TOURISME DU VAL D'ALLOS RECRUTE
SON CONSEILLER EN SEJOUR**

L'office de tourisme du Val d'Allos(04) dans les Alpes de Haute Provence est basé sur la commune d'Allos.

D'une capacité de 25000 lits touristiques, classée station touristique dans les Alpes de Haute Provence elle est au coeur du Parc national du Mercantour.

Elle dispose du label Famille Plus Montagne.

La commune s'étage sur 3 niveaux un village et deux stations de montagne allant de 1400 à 1800m

L'office de tourisme de catégorie I, est doté de la marque Qualité Tourisme - il se structure autour de deux bureaux : un bureau permanent au village et un bureau d'information touristique en station. Ils sont distants de 9 km.

Composé d'une équipe de 8 employés permanents, l'office de tourisme, structure à taille familiale, est renforcé par du personnel saisonnier, été comme hiver.

MISSIONS & COMPETENCES REQUISES

En qualité de conseiller en séjour vous serez chargé(e) de l'accueil et de l'information des visiteurs sur les deux bureaux de l'office de tourisme.

Vous serez aux petits soins pour eux et aurez à cœur de les renseigner, de les conseiller tout au long de la saison, au bureau ou en extérieur (accueil hors les murs) ainsi que par téléphone.

Vous actualiserez les présentoirs des espaces d'accueil
Vous assurerez certaines tâches de bases liées à l'office de tourisme : envoi des brochures, saisie de fichiers, revue de presse, diffusion des documentations, annonces micro ...

Vous serez amenés à encaisser différentes ventes de type boutique

Vous participerez aux formations utiles à l'évolution de vos missions

Communication positive, sens du contact, capacité d'écoute

Maîtrise de deux langues étrangères. Anglais et italien de préférence

Connaitre la destination et/ou le milieu de la montagne est un plus

Travail d'équipe, rigueur, ponctualité. Discrétion professionnelle et respect de la structure hiérarchique.

Port d'une tenue imposée, présentation propre et soignée.

CONDITIONS & SALAIRES

BAC +2 et/ou expériences professionnelles dans le domaine touristique sont un plus. Permis B et véhicule.

Contrat à durée déterminée du 12 décembre au 31 mars (*selon ouverture des domaines skiables*) à temps complet.

Salaire : conforme à la convention collective des organismes de tourisme. Echelon 1.2, indice 1460

Compensation pour le travail des dimanches et des jours fériés, selon convention.

Possibilité de faciliter l'accès au logement à la maison des saisonniers, nous consulter.

Sous réserve d'en avoir les capacités professionnelles l'emploi peut être accessible à des travailleurs présentant certains types de handicaps moyennant des adaptations du poste et/ou d'horaires

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 20 novembre :

A l'attention du Président de l'office de tourisme à l'adresse mail : brigitte@valdallos.com